

Objectif Sud

Bulletin de l'Union SUD Crédit Agricole

Sommaire

Page 1 : Édito
Page 2 : AG SUD CAM
Page 3 : Négos Nationales
Page 4 : NICE
Page 5 : Lettre à la FNCA
Page 6 : Retraités actifs
Page 7 : Élections
Page 8 : Edvige
Page 9 : Solidaires
Page 10 : Banques Finances
Page 12 : Travailler peut tuer
Page 14 : Taxe Carbone
Page 15 : Tarzoon
Page 16 : Les chiffres qui tuent

Quelle crise ?

Pour les gouvernants et la finance, la crise financière est finie ou en voie de l'être.

Les banques renouent avec les bénéfices, des bonus extravagants pouront à nouveau être versés, les exonérations fiscales aux plus aisés continuent. Ils sont sauvés !

Pour les citoyens et salariés, la crise sociale s'aggrave.

Le forfait hospitalier augmente, l'aspirine est moins remboursée, les indemnités pour accident du travail seront fiscalisées, le travail du dimanche pointe le bout de son nez, les restructurations détruisent des emplois, le service public est attaqué.

Au Crédit Agricole, les négociations continuent sur le temps de travail, et le risque de diminution des jours de RTT n'est pas encore écarté.

Sur les Conditions de Travail, les "dires d'expert" de l'Anact nous

laissent dubitatifs sur les solutions qui seront proposées.

Viendront ensuite les négociations sur les salaires, et là se situe notre véritable inquiétude :

Les bonus versés aux Etats Unis seront de 17 milliards d'€(+40%) et de 10 milliards d'€ en Grande Bretagne (+50%). En hausse de combien en France ?

Et dans ce contexte, pour les salariés du Crédit Agricole, le ticket restaurant sera-t-il augmenté de 2 ou 4 centimes d'€?

Comment renverser cet ordre des valeurs ?

Un pays où des millions de personnes défilent dans les rues il y a encore quelques mois n'est pas entré en résignation. Gageons qu'il soit seulement en veille et que l'essoufflement passager se transforme en un second souffle social.

@ bientôt donc !

Union SUD Crédit Agricole

144, boulevard de la Villette
75019 PARIS

Tel : 06.30.85.81.94

Email : sudcam@free.fr

objectifsud@libertysurf.fr

site : <http://sudcam.com/>

n° 78

Novembre 2009

Union
syndicale
Solidaires

www.solidaires.org



Assemblée Générale SUDCAM

La Pommeraye les 15 et 16 septembre 2009

C'est dans la tristesse que cette AG est ouverte par un hommage à Philippe Cousinard, militant SUD du Crédit Agricole Centre Ouest, organisateur du dernier congrès SUDCAM et membre du Bureau National.

Pendant le rapport d'activité, un point est fait sur la répression syndicale que subit notre collègue Grégory Goncalves de la Caisse Nord Midi Pyrénées. Ce sont ensuite les négociations nationales qui sont abordées avec notamment le Temps de Travail et la RTT, ainsi que le projet NICE d'informatique unique.

Le rapport d'activité à Solidaires est l'occasion de rappeler le bon résultat des élections prud'hommes (92 élus), ainsi que les fortes mobilisations intersyndicales du début d'année. Un compte rendu des différentes commissions où nous siégeons est réalisé.

Un débat permet ensuite de déterminer les votes de SUDCAM pour le congrès national extraordinaire de Solidaires, où sera proposé le droit de vote aux Solidaires départementaux.

Le cabinet SECAFI détaille le projet NICE en précisant que 3 à 4.000 personnes seront touchées et qu'à terme, c'est tout le personnel des CR qui connaîtra un changement d'outils ou de méthodes de travail.

L'ONG "les amis de la terre" expose ensuite son travail sur la RAF (Responsabilité des Acteurs Financiers) pour pointer la responsabilité sociale et environnementale des banques françaises et parmi elles, le Crédit Agricole.

Puis un Conseil National de SUDCAM est convoqué pour se prononcer sur l'adhésion à l'accord national sur les apprentis, car SUD avait obtenu que soit retirée la clause de non concurrence.

Maître Telle, l'avocat de SUDCAM décline ensuite les différents aspects de la nouvelle loi de démocratie sociale, notamment les impacts sur la représentativité.

Enfin, un congrès extraordinaire fixait notre prochain congrès en septembre 2011 à La Rochelle.

Tous les participants ayant remarqué un accueil chaleureux des organisateurs, dans des conditions exemplaires de travail et de confort, c'est par de sincères remerciements à toute l'équipe d'Anjou-Maine, que se terminait cette AG à La Pommeraye.



Négociations nationales du 04.11

Projet NICE : Informatique unique au Crédit Agricole

Notre priorité était les engagements sociaux vis-à-vis des salariés. Et nous pensons avoir fait avancer réellement les choses même s'il reste beaucoup à négocier. En résumé, nous avons obtenu ce qui pouvait l'être aujourd'hui, les engagements sociaux que nous demandions depuis juillet. La bataille maintenant va porter sur la réduction des suppressions de postes et l'augmentation du nombre de sites. Ce n'est pas la plus facile et nous aurons besoin du soutien de tous pour la gagner. Quelles ont été les avancées ?

- Pas de départ contraint. Nous avons bataillé ferme sur ce point avant d'obtenir gain de cause. Mais nous n'avons pas réussi à obtenir la mise en place d'une commission paritaire de suivi et de recours.
- Les mobilités géographiques seront mises en œuvre sur la base du volontariat. La Direction l'a proposé tout de suite en début de séance. Pour le droit au retour que nous demandions dans le périmètre géographique d'origine, la Direction n'a pas voulu s'avancer pour l'instant.
- Gestion sociale du projet organisée sur 4 à 5 ans, cette période sera, si nécessaire, rallongée afin d'assurer un emploi à chaque salarié. La Direction a lâché assez vite sur cet allongement en cas de nécessité.
- Pas de reclassement sans bénéfice de la CCNCA sauf accord du salarié, fruit de longues discussions.
- Dispositif de péréquation défini entre CR pour assurer le reclassement des salariés sans poste dans la cible
- Les mesures de reclassement feront l'objet d'une négociation au sein de la commission spéciale "NICE"

RTT

Tous les syndicats exigent que soient confirmées les 39 heures pour maintenir les jours de RTT. Un accord de branche doit empêcher les CR d'y déroger.

En l'état, le risque et les interprétations sont telles que les CR pourraient réduire le temps de travail en cas de faible activité, et dans ce cas, il n'y aurait plus de fabrication de jours de RTT pendant ces périodes.

Le refus de l'extension du forfait jours pour des non cadres n'est pas unanime.

La CFDT n'en fait pas un point bloquant, La CGC s'oppose mollement et finira par céder, l'UNSA est ambigu.

Les autres OS s'opposent, tandis que la FNCA est prête à revoir le montant de la prime de forfait (actuellement dans le projet 750€).

La FNCA précise que par une rédaction appropriée, on peut trouver un terrain d'entente sur

- le principe des 39H donc 56 jours de RTT
- mais souhaite que les prises de jours RTT soient à la main des managers
- et confirme sa volonté d'étendre le forfait jour à certains métiers non cadres.

SUD constate une forme de chantage : Pour conserver les jours de RTT, il faudrait subir les prises de congés décidées par le responsable hiérarchique (la FNCA veut en faire un acte de management ... autrement dit, elle souhaite mettre à la disposition de l'encadrement un moyen supplémentaire de faire pression « *si tu veux prendre tes RTT quand tu le souhaites, t'as intérêt de produire* »).

En ce qui concerne l'extension du forfait jours à des salariés non cadres, il s'agit d'une double peine, non seulement ils ne sont pas reconnus comme cadres alors que leur niveau d'expertise et d'autonomie correspond à cette classification mais en plus, ils devraient en avoir les inconvénients (des horaires sans limite).

La FNCA :

- répète que le principe 39h et 56 jours de RTT sera reconduit dans des termes " proches " du précédent accord
- précisera que les CR ne pourront mettre en place une durée inférieure à 39H qu'après négociation locale
- fera un descriptif précis de l'autonomie pour les métiers éligibles au forfait jours, afin de séparer les horaires individuels et collectifs et envisage d'étendre ce forfait aux conseillers particuliers !!!
- la notion de planification des congés ou RTT sera approfondie

Article 10

La Cour de cassation du 4 juin 2009 prévoit une période d'essai avant titularisation qui est plus courte que dans la CCN. Même si une disposition permet de conserver notre durée CCN, la FNCA souhaite ouvrir une négociation.

Articles 20, 22, 34

Ce sont les articles à changer pour aligner les avantages PACS sur les mariés.

La FNCA a rappelé son souhait de modification à iso euros et iso jours dans le cadre des périphériques de salaire. Une prolongation de 3 mois supplémentaires (mars 2010) est proposée pour dérouler cette négociation qui s'annonce disputée.

Une nouvelle commission technique sur les conditions de travail sera programmée en décembre.

Informatique unique ...



Projet NICE : Sans engagements sociaux forts, nous refusons le projet

La direction du projet ne semblant pas vouloir respecter son obligation d'examiner sérieusement, et dès à présent, les conséquences sociales de son projet, nous avons émis une alerte sur les risques sociaux du projet NICE.

Nous ne demandons que l'essentiel :

- Des garanties sociales en terme de résultat et sur la durée:
 - Pas de départ contraint, pas de reclassement en dehors de la CCNCA, engagements qualitatifs et quantitatifs de chaque CR sur les postes de reclassement d'ici la fin du volet social,
 - Pas de mobilité géographique contrainte, pas de temps de trajets travail - domicile excessif,
- L'étalement dans le temps du projet au-delà de 2014,
- La négociation du processus d'information/consultation.

Afin d'éviter les risques psychosociaux pour les salariés nous demandons à la direction de :

- Réviser à la hausse le plan cible des Études au-delà des 140 000 j/h pour tenir compte des effectifs et des sites existants,
- D'augmenter le niveau d'effectif global et de Maintenir la pluralité des métiers de chaque site,
- S'engager sur un plafond maximum de 5% de toute la sous-traitance et donner les moyens de le contrôler,
- S'engager sur la ré internalisation de tâches et la non externalisation de tâches effectuées actuellement par un GIE,
- Engagement des directions de CR à reprendre tout le personnel à reclasser ,sans condition ,et sur de vrais métier.

Pourtant, la FNCA ne veut pas s'engager pour l'instant par écrit sur ces aspects fondamentaux du projet.

Sur le plan technique, la direction s'est vantée de vouloir aller plus vite pour faire davantage de bascules que les Banques populaires et les Caisses d'épargne. Pourquoi ne reprendrait-elle pas les mêmes garanties sociales ? Lorsqu'elles ont fusionné, ces banques ont proposé des emplois d'informaticiens à tout le personnel concerné pour les 5 ans qui suivaient la fin du projet.

Nous demandons l'ouverture des négociations sur les engagements sociaux avant le début du processus d'information/consultation. Les risques psychosociaux doivent être assumés par nos directions. N'attendons pas, comme à France Télécom, de voir les dégâts pour négocier.

La FNCA, sous la pression, propose que la commission nationale de négociation du 4 novembre soit consacrée pour partie au projet NICE.

De ce fait, nous reportons l'appel à la mobilisation du 3 novembre et définirons en fin de semaine les nouvelles modalités d'action, à moins de réelles avancées lors de la négociation.

**Exigeons de vraies garanties
Ensemble, agissons avant qu'il ne soit trop tard !**

...au Crédit Agricole

Lettre ouverte à la Fédération Nationale du Crédit Agricole, à la direction du projet NICE, aux directions des actuels GIE et aux Directions Générales des Caisses Régionales de Crédit Agricole.

Mesdames, Messieurs,

Il est du devoir des organisations syndicales de faire remonter leurs inquiétudes sur les décisions que vous envisagez de prendre concernant le projet Nice, tant sur le plan de leur faisabilité, que sur le plan des conséquences sociales et de leur impact sur les conditions de travail.

Nous avons très tôt manifesté notre volonté d'être partie prenante à cette étude de faisabilité. En effet, notre rôle ne peut pas se limiter à "gérer" après coup les seules conditions d'accompagnement des changements pour les salariés. Il est également de notre responsabilité de vous faire remonter les risques pour les femmes et les hommes qui travaillent quotidiennement dans le groupe, car ce sont eux qui le font, c'est de leur travail que dépendra la réussite de ce projet ambitieux.

C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales tiennent à vous alerter d'ores et déjà sur leur ressenti et sur ce qu'elles entendent dans les différentes entités du groupe :

- Nous ne sommes pas opposés par principe à la construction d'un Système d'Information commun, avec création d'une Maîtrise d'ouvrage et d'une Maîtrise d'œuvre uniques.
- Vous annoncez la construction d'un outil moderne, fiable et évolutif donc un chantier que nous imaginions sur 10 ans. Votre projet s'oriente vers une cible trop rapidement atteinte vous permettant prioritairement d'économiser des emplois d'informaticiens.
- La perspective d'un plan de charge cible à 140 000 J/H en 2014 nous paraît irréaliste par rapport à ceux des grands groupes bancaires français mutualistes comparables, et met en danger, dès l'origine, la possibilité de réussir ce projet.
- L'objectif d'un Système d'Information unique ambitieux doit se traduire par un investissement sans réduction des effectifs hors effets d'âge.
- Enfin, les organisations syndicales signataires de ce courrier tiennent impérativement à ce que des solutions de reclassements en interne soient trouvées pour tous les salariés dont le poste est supprimé, et sans pression de la part des directions. L'actualité récente nous a montré les risques psychosociaux et les drames humains que peuvent provoquer, chez les salariés, des mesures sociales trop dures. Le Crédit Agricole mutualiste doit se montrer exemplaire sur ces sujets.

En conclusion, devant ce constat de grands dangers qui engagent votre responsabilité, nous demandons l'arrêt du projet tel qu'il se dessine aujourd'hui pour vous permettre d'engager des actions sur les points ci-dessus. Un tel projet ne peut se construire de façon sérieuse dans un délai aussi court, sans un accompagnement important des salariés concernés, et donc avec des moyens en jours hommes et en effectifs suffisants afin d'aboutir à un projet socialement responsable.

D'autre part, nous vous rappelons que ce projet doit comporter un volet spécifique à chaque entité afin que les Comités d'Entreprise puissent valablement donner leur avis.

Nous attendons de la part de nos directions une véritable écoute de leurs salariés. Cette lettre ouverte se veut être une alerte concernant les décisions que vous comptez prendre, afin que ce grand projet d'entreprise soit mené de façon sereine, condition essentielle de sa réussite.

Les Organisations Syndicales suscitées

PS : Nous sommes toujours dans l'attente de l'identification du personnel concerné par ce projet.

Nous vous rappelons nos préconisations concernant :

- l'internalisation d'activités stratégiques pour le Crédit Agricole,
- la polyvalence des sites permettant une meilleure affectation du personnel,
- un fonds de péréquation pour les coûts sociaux et l'accompagnement du projet,
- et d'autres éléments relevant de la négociation.

AUJOURD'HUI EN ACTIVITÉ, DEMAIN RETRAITÉ(E) AVEC L'UNIRS

QUI SOMMES NOUS?

- Des retraité-e-s Adhérent-e-s du syndicat de leur caisse régionale regroupé-e-s au sein de SUD CAM SOLIDAIRES qui connaissent les mêmes difficultés que vous.
- Des militant-e-s décidé-e-s à continuer à lutter pour la justice sociale aux côtés des jeunes générations.

L'Union Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires (UNIRS) est membre de l'Union Syndicale Solidaires dont nous partageons les revendications ainsi que les actions.

Hier en activité, aujourd'hui en retraite, nous venons de syndicats différents. Parfois même, nous n'étions pas syndiqué-e-s. Mais nous sommes tous et toutes très attaché-e-s à la dimension interprofessionnelle des luttes et nous voulons rester acteurs et actrices du mouvement social.

NOTRE PRIORITÉ : sauvegarder les droits sociaux

La France fait partie des plus grandes puissances économiques mondiales. Avec la crise, le chômage, les inégalités, la pauvreté et l'exclusion ne cessent de se développer. Il faut une autre répartition des richesses !

Nous dénonçons l'offensive du gouvernement contre notre système de sécurité sociale et la remise en cause de la retraite par répartition, basée sur les principes de solidarité.

Nous dénonçons la politique menée par le gouvernement et le patronat qui vise à casser les services publics et les droits des salariés et à augmenter les privilèges des patrons et des actionnaires.

Nous revendiquons :

- Le droit de bénéficier de soins de qualité
- Un accès égal pour toutes et tous, en centre hospitalier comme en maison de retraite.
- Des services publics de qualité et de proximité

Nous revendiquons également des retraites, au moins égales au SMIC revalorisé pour permettre à chacun-e de vivre décemment.

OBJECTIFS DE L'UNIRS (Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires)

- Les représenter auprès des organismes officiels régionaux départementaux et locaux
- Assurer la défense des intérêts moraux et matériels des retraité-e-s :
 - o évolution des pensions
 - o droits aux transports
 - o droits sociaux
 - o place dans la société
 - o droits à la santé

Face au libéralisme qui détruit les acquis sociaux et toutes les formes de solidarité, nous appelons chacun-e à

S'INVESTIR, SE MOBILISER et RÉSISTER.

Pour contacter l'Union des retraités Solidaires du Crédit Agricole :

☒ SDDS-SUD CAM

Gérard PERTUÉ 9 rue de la Prairie 57155 MARLY

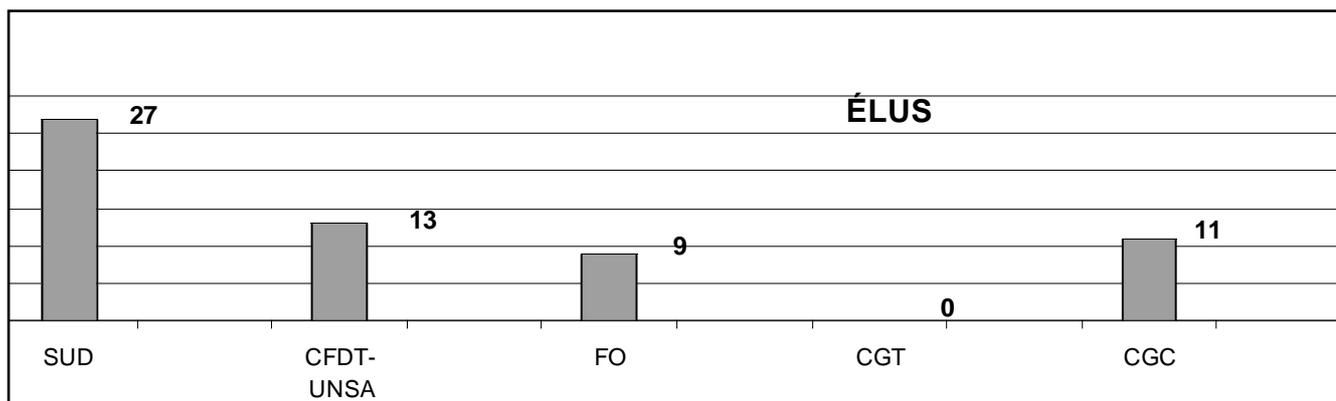
☎ SDDS 03.83.30.67.20

Gérard PERTUÉ 03.87.50.51.25

✉ sddssudcamlor@wanadoo.fr "Commission retraités SUD CAM"

En Aquitaine

Octobre 2009	SUD		CFDT-UNSA		FO		CGT		CGC	
	Tit	Sup	Tit	Sup	Tit	Sup	Tit	Sup	Tit	Sup
CE	5	5	3	4	2	2	0	0	3	2
DP	6	5	3	3	2	3	0	0	3	3
Discipline	2	2								
CCPMA	1	1								
Total	27		13		9		0		11	



SUD reste le 1^{er} syndicat du Crédit Agricole d'Aquitaine (Landes, Lot et Garonne, Gironde, 2.400 salariés).

Nous remportons tous les sièges en Conseil de Discipline et CCPMA (système de retraite complémentaire).

Avec 6 élus sur 14 en Délégués du Personnel, nous améliorons encore la défense du personnel.

La nouvelle répartition des sièges en Comité d'entreprise (+1 cadre et un assistant de moins), nous fait perdre un siège mais SUD reste le syndicat qui a le plus d'élus (5 sur 13).

Représentativité

SUD 33%

FO 20%

CFDT-UNSA 24% répartis comme suit

17% **CFDT**

7% **UNSA** qui n'est plus représentative

CGC 17%

CGT 5% qui n'est plus représentative

Nous sommes le seul syndicat à pouvoir signer un accord seuls (+ de 30%)

Ces élections sont chargées de 2 symboles :

- se maintenir en tête témoigne de la confiance que nous porte le personnel, malgré la marginalisation que tente contre nous la Direction, bien relayée il faut bien le dire par tous les autres syndicats
- être le 1^{er} syndicat dans la Caisse dirigée par Guy Château, rapporteur de la délégation FNCA en charge des négociations nationales au Crédit Agricole, nous procure la fierté dont nous serons dignes dans la défense des salariés.

Merci à Solidaires, merci aux syndicats SUD des Caisses Régionales de Crédit Agricole de toute la France qui nous ont adressé leurs félicitations.

Vous trouverez nos tracts de campagne électorale sur notre site <http://www.dazibaosud.org/>

et la réaction de Tarzoon en page 15.

Quand le gouvernement fête la Sainte Edvige....

Deux décrets, signés le jour de la Sainte Edvige, ont été publiés ce week-end. Surprenante coïncidence, ces décrets remplacent le projet EDVIGE retiré en novembre 2008, suite à la mobilisation citoyenne initiée par le collectif "Non à EDVIGE".

Tirant les leçons de l'expérience Edvige le gouvernement a, cette fois dissocié les différentes finalités, en créant 2 fichiers

- un fichier d'enquêtes administratives, qui concerne toujours toute personne à partir de l'âge de 16 ans, c'est-à-dire l'âge à partir duquel on peut travailler. Il vise de manière générale les enquêtes administratives « liées à la sécurité publique », et non plus seulement celles visant à vérifier que les comportements d'une personne sont compatibles avec les missions qui lui sont confiées. Des informations motivées par des raisons politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales seront enregistrées dans ce fichier.
- un fichier de renseignement, c'est-à-dire un fichier de ressenti et non de faits commis ou d'infractions. En particulier, le fichier contiendra des données sur les auteurs d'« agissements susceptibles de recevoir une qualification pénale » : si de tels actes sont avérés, les auteurs de l'infraction commise doivent faire l'objet d'une procédure judiciaire ; s'ils ne le sont pas, alors rien ne justifie leur inscription dans un fichier, pas plus que leurs proches, amis, collègues ou voisins.

La finalité du fichier de renseignement est « la prévention des atteintes à la sécurité publique », sans aucun lien avec les atteintes à la sûreté de l'État ou avec le terrorisme : le gouvernement veut ainsi utiliser des moyens tout à fait disproportionnés et donc illégitimes pour lutter contre la petite et moyenne délinquance. Comme dans EDVIGE, les enfants sont visés, à partir de l'âge de 13 ans, au mépris des Conventions internationales de protection des enfants. De même, les militants, voire simplement les citoyens participant à la vie démocratique, sont en ligne de mire : « activités politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales » sont ainsi criminalisées et fichées, de même que les « activités publiques, comportements et déplacements ».

Une nouvelle notion apparaît dans ce décret, celle de « l'origine géographique ». Cette notion ne peut avoir d'autre objectif que de stigmatiser les personnes qui résident dans certains quartiers et de faire référence, de manière dissimulée, à une « origine ethnique » réelle.

L'Union syndicale Solidaires dénonce de tels procédés qui ignorent la mobilisation citoyenne contre EDVIGE et le fichage généralisé.

L'Union Syndicale Solidaires exige le retrait des deux décrets et prendra tout e sa place, avec le collectif "Non à EDVIGE" pour construire la mobilisation.

Calendrier militant

SUD Crédit Agricole

Conseil National : 17 et 18 novembre

Négociations nationales : 2 décembre

Congrès : septembre 2011 à La Rochelle Charente Maritime

Solidaires

Bureau National : 3 décembre

Comité National : 13 et 14 janvier 2010

Congrès : mai juin 2011

National et International

Congrès UNSA : 24 au 26 novembre 2009 à Pau

Congrès CGT : 7 au 11 décembre 2009 à Nantes

Congrès FSU : janvier/février 2010

Congrès CGC : février 2010 à Reims

Congrès CFDT : Juin 2010 à Tours

Élections régionales : mars 2010

Congrès extraordinaire

Les modifications statutaires (vote des Solidaires départementaux), la charte des Solidaires départementaux (fonctionnement) et la motion (engagement de participer à la vie nationale et locale) ont été adoptées à l'unanimité des 29 organisations nationales (sur 43) et pour avis par 32 des Solidaires départementaux (sur 94).

Précision : le quorum de 50% n'était pas atteint pour les Solidaires départementaux, mais la charte et la motion visent à améliorer la situation.

Crise économique

La crise économique n'est pas finie, tandis que la crise sociale continue.

Une brochure "la crise en 10 questions" est produite par Solidaires. Deux exemplaires par syndicats sont commandés.

Une campagne citoyenne contre les paradis fiscaux a été officiellement lancée. La pétition - qu'il est important de faire connaître au maximum - peut être signée en ligne par chacun-e sur le site <http://www.stopparadisfiscaux.fr>.

Actualité sociale

Les attaques contre les salariés (emploi, fiscalisation accidents du travail...), contre les citoyens (forfait hospitalisation.....) continuent.

L'intersyndicale nationale, en raison d'analyses différentes ou de choix de mobilisation incompatibles, n'est pas en mesure d'engager une riposte à la mesure des attaques, comme le propose Solidaires qui ne signera plus de communiqué commun s'il ne prévoit pas des perspectives de mobilisation réelle.

Copenhague

Pour tenter de sauver la planète et faire face au réchauffement climatique, la conférence de Copenhague doit assurer la suite du protocole de Kyoto. Aurélie Trouvé a fait une présentation des enjeux et forces militantes existantes (annexe du compte rendu)

Divers

- le journal nouvelle formule devrait paraître 5 fois par an
- Formation syndicale : Culture Liberté et le CEFI essayent d'obtenir un agrément en propre pour la réalisation des formations syndicales.

Union syndicale
Solidaires

Jean-Pierre Fillancq pour SUD Crédit Agricole

Paradis fiscaux, les mots remplacent l'action !

Lors de son intervention télévisée du 23 septembre, le président de la République a pu largement faire état de sa combativité pour, à la veille du G20, "moraliser le capitalisme". Manifestement, pour lui, les mots remplacent l'action. Ainsi, on a pu entendre avec stupéfaction affirmer : "les paradis fiscaux, c'est fini". Il faut quand même avoir une sacrée dose de culot pour proférer, sans même ciller, une telle allégation.

En effet, les exigences de l'OCDE pour rayer de ses listes, noires ou grises, certains territoires "non coopératifs" sont particulièrement faibles. Il leur suffit de signer des accords bilatéraux d'échanges d'informations en matière fiscale, et sous conditions strictes, avec douze pays ou territoires, pour être retirés des listes. Mais pour autant, le secret bancaire intégral demeure à l'égard de tous les autres pays avec lesquels ils n'ont pas pris d'engagement. Et surtout, accords bilatéraux ou pas, le dumping fiscal, qui est à l'origine de détournements de sommes considérables ainsi ôtées aux budgets publics, est toujours à l'oeuvre.

Les exigences de l'OCDE deviennent finalement des occasions pour ces territoires de se blanchir vis-à-vis des opinions publiques. Ces exigences ont d'autant moins d'effets que le manque de moyens des administrations fiscales rend peu probable que les multinationales et les banques ayant recours à ces places financières puissent rendre des comptes.

Pour l'Union syndicale Solidaires, lutter réellement contre les paradis fiscaux signifie interdire toute transaction financière avec eux. Contrairement à ce qu'affirme le président de la République, la lutte contre les paradis fiscaux est toujours d'actualité. La campagne "Stop paradis fiscaux" (www.stopparadisfiscaux.fr), qui regroupe des forces syndicales, des associations et des ONG, y participe ■

Compte rendu de la réunion du 11 septembre 2009 de la commission nationale Banques et Finances

Présents : Christian Alexandre (Sud Banques), Jean-Yves Salvat (Sud Crédit Agricole), Jean-François Largillière (Sud Caisses d'Épargne), Patrick Saurin (Sud Caisses d'Épargne)

Excusés : Didier Aubé (Sud PTT), Jacques Prada (Sud Banques)

Rapporteur : Patrick Saurin

Comme prévu lors de la précédente réunion, un tour de table est fait pour étudier la cartographie de nos implantations respectives. Il ressort que Sud Banques est présent inégalement dans les différentes banques sur le territoire (le gros des effectifs est à la Société générale et au Crédit Mutuel Nord Europe), principalement dans quelques gros bastions (en Ile-de-France, dans la région nord et à Rouen notamment). Le Crédit Agricole couvre davantage de territoires (avec de forts syndicats dans les Caisses Alpes Provence, Normandie, Finistère, Atlantique Vendée et Centre Ouest) et présente la particularité de posséder parfois plusieurs syndicats au sein d'une même Caisse régionale (quand la fusion de plusieurs Caisses de Crédit Agricole n'a pas été suivie de celle des syndicats). Dans les Caisses d'Épargne, l'ensemble du territoire est couvert par des sections. Seule une petite Caisse (Picardie) sur les 17 ne possède pas de section Sud. Le problème rencontré par Sud Caisses d'Épargne concerne quelques petites sections avec la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la représentativité. Ainsi, la section de Bourgogne Franche Comté a perdu sa représentativité à quelques voix près lors des dernières élections du comité d'entreprise.

Un point est fait sur l'actualité dans les entreprises. A la Société Générale, les patrons projettent de mettre en place une évaluation comportementale et de généraliser aux techniciens la mesure de la performance. Dans les autres entreprises (Crédit Agricole et Caisses d'Épargne) la mesure de la performance, la pression commerciale et le stress qui les accompagnent sont également à l'ordre du jour. Pour les Caisses d'Épargne, le projet de rapprochement avec les Banques Populaires est en train de se mettre en place malgré une victoire de Sud Caisses d'Épargne et de son comité d'entreprise en Ile-de-France. Le souci pour Sud Caisses d'Épargne est de parvenir très vite à créer des sections au sein des Banques Populaires où Sud n'est pas représenté (en

syndiquant les salariés dans une structure créée en association avec Sud Banques).

Sud Crédit Agricole va s'attacher à lancer au sein du syndicat une réflexion sur un projet bancaire alternatif à celui en place afin que nos syndicats puissent communiquer d'une même voix sur cette question, car la période actuelle avec la crise financière, les bonus des traders et des patrons, les restructurations, la pression commerciale, le stress et le risque sur les emplois y est propice. Sud Crédit Agricole propose de constituer une liste des représentants régionaux de nos syndicats respectifs en vue de la mise en place d'actions ciblées localement et de mise en commun de forces militantes en cas de nécessité. Sud Banques Société Générale est en train d'étudier la jurisprudence relative aux parts variables et a communiqué un dossier complet (cf. pièces jointes).

Un contact a été pris par des salariés de la GMF dirigés vers Sud Assurances.

Le tract élaboré collectivement et signé par nos 4 organisations syndicales est en cours de diffusion.

Un prochain tract est envisagé qui pourrait porter sur des éléments qui affectent l'ensemble de nos établissements, par exemple les restructurations incessantes et les menaces de suppressions d'emplois qui en découlent, enfin la pression commerciale et le stress qui en résulte (en ayant à l'esprit la possibilité de se rapprocher de la commission santé au travail).

Si Sud Crédit Agricole a pu organiser sa réflexion sur le projet bancaire, cette question pourrait être à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La prochaine réunion est fixée le 27 novembre de 10 h à 13 h dans les locaux de Sud Caisses d'Épargne au 6ème étage du 35 boulevard de Sébastopol (Paris 1^{er}).

Ont participé à ce numéro 78 d'Objectif SUD : Éric BEYNEL (Porte parole de Solidaires), Arlette CARRIÉ-TISNÉ (Atlantica), Jean-Pierre FILLANCO (CR Aquitaine Gironde), Richard GÉRAUD (Tarzoon CR Aquitaine Gironde), Gérard PERTUÉ (Union des retraités Crédit Agricole), Patrick SAURIN (SUD Caisses d'Épargne), ainsi que l'équipe technique de BORDEAUX ■

SALARIÉ-E-S DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS OU BANCAIRES, UNISSEZ-VOUS... ET REJOIGNEZ NOUS !

Aujourd'hui, dans les banques, les salariés sont tous confrontés à la même réalité :

Une organisation du travail délétère reposant sur la mise en concurrence des salariés sommés de réaliser des objectifs souvent inatteignables.

Une dégradation continue et préoccupante des conditions de travail génératrice de stress et de souffrance pour un grand nombre de salariés.

Des restructurations incessantes et déstabilisantes pour le personnel avec l'externalisation de plus en plus d'activités hors des entreprises et le recours à des salariés à statut précaire sous rémunérés.

Des plans de suppressions de milliers d'emplois.

La dégradation du service à la clientèle du fait du manque d'effectifs et des fermetures d'agence

Des politiques commerciales et des décisions irresponsables génératrices de milliards de pertes supportées par les salariés et les contribuables.

Des salaires au ras des pâquerettes pour la masse des employés, des rémunérations provocatrices indécentes pour les patrons et encore plus de dividendes pour les actionnaires.

C'est ce constat que nous avons fait, nous, syndicalistes de Sud Banques, Sud Crédit Agricole, Sud Crédit Foncier, Sud PTT et Sud Caisses d'Épargne de cette situation que nous jugeons insupportable.

Lorsque nous travaillons au quotidien, nos patrons s'attachent à nous diviser, à nous présenter comme des concurrents les uns à l'égard des autres... jusqu'au jour où ces même patrons décident qu'il faut se regrouper pour des raisons de "taille critique", de "nécessité économique", voire de "bon sens". C'est ainsi que le mariage des bleus des Banques Populaires avec les rouges des Caisses d'Épargne, intervient quelques mois à peine après que les Banques Populaires aient engagé une action en justice contre les Caisses d'Épargne pour leur contester le monopole du Livret A. La raison patronale a ses raisons que la raison ignore...

Salariés de ces entreprises, nous ne nous considérons pas comme des concurrents mais comme des salariés au service d'une seule et même cause : la satisfaction de nos clients.

La période qui vient est lourde de dangers pour nos entreprises. Qu'il s'agisse de La Poste, des banques Populaires et des Caisses d'Épargne, de la Société Générale, de BNP Paribas, du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole, nos patrons n'ont d'autre objectif que de supprimer des emplois et remettre en cause le service à la clientèle en détruisant notamment le service public pour certaines d'entre-elles. Tout cela pour faire encore plus de bénéfices, pour être soi-disant rentables et ainsi voir les cours de leurs actions augmenter ainsi que leurs pouvoirs et leurs rémunérations. Alors que la crise financière vient de démontrer de façon incontestable l'impasse dans laquelle nous jettent leurs politiques reposant sur la spéculation et le court terme, les patrons des différentes banques responsables de milliards de pertes continuent de plus belle dans cette voie mortifère.

Aussi, il est temps que les salariés unissent leurs forces pour défendre leurs emplois et la qualité de leur travail au service de la clientèle. Dans tous les établissements, pour développer cette salutaire résistance, nous appelons les salariés responsables, motivés et désireux de prendre en charge leur destinée, à rejoindre le syndicat Sud de leur entreprise. En rejoignant Sud, vous contribuerez à faire vivre au quotidien les valeurs de

Solidarité, d'Unité et de Démocratie qui nous animent

SUD Banques 144, Boulevard de la Villette 75019 PARIS ☎ 06 87 75 67 44 sudbanques@wanadoo.fr	SUD Caisses d'Épargne 35, Bld de Sébastopol 75001 PARIS ☎ 01 42 33 41 62 sud.caisse-epargne@orange.fr	SUD Crédit Agricole 144, bd de la Villette 75019 PARIS ☎ 06 30.85.81.94 sudcam@free.fr	SUD PTT 25/27 rue des Envierges 75020 Paris ☎ 01 44 62 12 00 sudptt@sudptt.fr
---	--	---	--

Suicides au travail : les racines du mal

Sinistres mais révélateurs, les suicides à France Télécom ne doivent pas devenir l'arbre qui cache la forêt. Car depuis des dizaines d'années, des salariés meurent deux fois. Physiquement, puis symboliquement. Ils meurent car ils travaillent. Ensuite, ils meurent du silence et du mépris ; de l'absence de reconnaissance pénale, médicale et publique, des causes professionnelles de leurs décès.

Plus de deux personnes chaque jour décèdent en France d'accident du travail. En 2006, près de 50 000 ont subi une incapacité permanente à la suite d'un accident du travail. Depuis 1995, les maladies professionnelles reconnues ont doublé. Le nombre des cancers professionnels explose. Liés à la multiplication des postes intenablement, les dommages psychologiques ruinent toujours plus de vies (et de familles). D'ici à 2020, de 80 000 à 100 000 salariés exposés à l'amiante disparaîtront.

LA NOUVELLE RESTAURATION D'ENTREPRISE



Des chiffres ? C'était la vie de Jérôme Bianco, qui meurt à 32 ans en lavant des vitres, qui tombe d'une nacelle parce que L'Oréal fait des "économies" sur les rambardes de sécurité et utilise un sous-traitant, Galderma... Lequel soustrait à TNF, qui économise sur la formation et les équipements de protection.

Des chiffres ? C'est un salarié qui se jette du cinquième étage, devant ses collègues, au Technocentre Renault-Guyancourt, victime d'impératifs de productivité intenablement et des harcèlements qui vont avec. Des chiffres ? C'est, le 31 mars, Vincent, un cariste de 30 ans, retrouvé mort, une plaie à la tête, seul dans l'entrepôt PSA de Saint-Ouen, où depuis dix ans il déplace des caisses. La direction, arguant d'une baisse d'activité, venait de mettre en place des postes solitaires. Avant, les agents étaient deux.

Enfin, vient l'été meurtrier à France Télécom : 23 suicides depuis février 2008 ; cet été, 6 suicides et 4 tentatives de suicide. Victimes d'une "mode" ? Ce mot du PDG de l'entreprise exprime l'immense coupure entre la direction et les agents. Se poignarder devant ses collègues, sauter par la fenêtre de son bureau et mourir à 32 ans serait donc le dernier chic ? Quelle obscénité ! Et quelle infamie que ce numéro vert mis en place par la direction, comme si ces morts relevaient de "problèmes personnels", alors que, d'évidence, c'est l'organisation du travail qui est en cause.

Convocation au pénal

Partout, la mise en concurrence accrue des salariés, les mobilités forcées, l'intensification du travail cassent la qualité, la sécurité et le sens même de l'activité. Parallèlement, toujours plus de grandes entreprises recourent à des sous-traitants, eux-mêmes mis en concurrence, dans le cadre d'appels d'offres sans cesse renouvelés. On sélectionne les moins coûteux qui économisent sur la prévention des risques, la sécurité, la formation des personnels.

Partout, les parcours professionnels sont plus discontinus. En conséquence, les salariés exposés à des substances cancérigènes peinent à faire établir la cause professionnelle de leur cancer. Dans certains cas, les politiques d'entreprises ou de branches jouent d'ailleurs sur cette traçabilité rendue compliquée. Dans l'industrie nucléaire, il s'agit d'une règle : depuis vingt ans, plus de 80 % de la dose collective d'irradiation reçue par

les travailleurs du parc nucléaire est supportée par des salariés d'entreprises intervenant comme sous-traitants ou intérimaires. Environ 25 000 salariés de plus de 1 000 entreprises différentes reçoivent des doses individuelles moyennes, par mois de présence sur les sites irradiés, de 11 à 15 fois plus élevées que celle des agents EDF.

Lorsque, en bout de course, résistant aux pressions, les salariés demandent qualification de leur cancer en maladie professionnelle devant les tribunaux, les entreprises affirment que les causes sont à chercher du côté du salarié lui-même. Pour les suicides, ce sont "ses amours, ses amis, ses emmerdes".

Jusqu'à quand ces tués à la tâche resteront-ils invisibles, sous-évalués, sous indemnisés ? Tant qu'ils ne coûteront

rien. Un vol de sac à main est condamné à six mois de prison ferme devant tout tribunal correctionnel, en comparution immédiate. Pour un accident du travail, l'employeur est, au mieux, coupable d'homicide dit "involontaire", lorsque sont reconnues les causes professionnelles de la maladie du salarié ou la responsabilité de l'entreprise dans l'accident.

Dans les faits, seuls les lampistes paient, les procédures sont fréquemment classées sans suite et les indemnisations sont dérisoires. Une telle impunité conduit à juger négligeable le coût des impératifs de prévention des risques. Une convocation au pénal des entreprises reconnues fautives

(assortie de réparations financières dissuasives) inciterait peut-être à plus de prudence. Puisque seul intéresse le porte-monnaie !

Eric Beynel, porte-parole national de l'union syndicale Solidaires,

Charles Hoareau, CGT Marseille,

Noël Mamère, député (Gironde, Verts),

Willy Pelletier, sociologue, coordinateur général de la Fondation Copernic,

Christiane Taubira, députée (Guyane, Parti radical de gauche).

**Union
syndicale
Solidaires**

Le thermomètre et le bâton

Le ministre Eric Woerth aime jouer sur les paradoxes. D'un côté, il feint de se préoccuper de la santé des salariés de France Télécom, met en place des dispositifs dans la Fonction Publique pour faire face à la pandémie grippale et lance des négociations (en juillet 2008 tout de même) sur la santé et la sécurité au travail. De l'autre côté, il oublie qu'il est à l'origine de la loi "mobilité", décalque pour la fonction publique des "mobilités forcées" de France Télécom, "omet" de préciser que nombre d'agents de l'Etat seront en congés forcés en cas de pandémie grippale et aujourd'hui, il met en cause le bien-fondé des arrêts maladies des fonctionnaires.

Solidaires Fonctions Publiques souhaite rappeler quelques vérités toutes simples :

- Le congé maladie est un acte médical qui relève de la seule décision d'un médecin et non d'une décision du fonctionnaire.
- L'article 25 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 prévoit déjà que " L'administration peut faire procéder à tout moment à la contre-visite du demandeur par un médecin agréé ; le fonctionnaire doit se soumettre, sous peine d'interruption du versement de sa rémunération, à cette contre-visite. " Il est donc faux de prétendre que les fonctionnaires ne sont pas contrôlés ou le sont moins que d'autres.
- Au lieu de s'interroger sur le bien fondé des arrêts maladies, Eric Woerth devrait plutôt s'inquiéter du nombre important d'accidents du travail ou de maladies professionnelles subis par les agents sous sa responsabilité. Solidaires Fonctions Publiques rappelle que l'article L4121-1 du Code du travail prévoit que « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.* »
- E. Woerth doit rouvrir très rapidement les discussions sur la santé et la sécurité au travail. Et s'il entend aligner les textes du secteur privé sur ceux du secteur public, qu'il commence par le faire pour les CHSCT du privé vers les CHS fonctions publiques.

Après les privilèges sur les logements de fonction, le ministre lance de nouveau, à l'opinion publique, un message inadmissible contre les fonctionnaires.

Mais peut-être s'agit-il là de faire diversion par rapport à sa politique destructrice de la fonction publique ?

Taxe carbone

Non à cette taxe Carbone, rendue inefficace par le gouvernement

Après un débat d'experts qui avaient trouvé un compromis sur une taxe carbone d'au moins 32€ la tonne pour être efficace, nous nous retrouvons face au fait du prince, qui décide seul d'une taxe à 17€ et de sa compensation intégrale, sans mettre en place une politique qui permettrait d'avoir le choix d'une consommation alternative. L'idée d'une taxe écologique est foulée aux pieds, vidée de son contenu et l'absence inévitable de résultat lui fera perdre toute crédibilité. Son inefficacité est certaine :

■ A cause de la très faible augmentation du prix des énergies taxées qu'elle entraîne et de son remboursement. Un seul exemple : tout le monde affirme qu'il faut résoudre le problème des transports qui restent le principal émetteur de CO₂, qu'il faut transférer du trafic de la route sur le rail. La taxe pourrait représenter un outil dans ce sens, mais le gouvernement vient de baisser la taxe à l'essieu, va faire cadeau de la taxe professionnelle annonce des compensations fiscales supplémentaires pour aider les entreprises de la route. Pendant ce temps, la SNCF ne récupérera pas toute sa taxe professionnelle et annonce la suppression de 60 % de ses wagons de fret isolés jugés les moins rentables.

■ À cause de l'absence d'une politique offrant le choix de consommer autrement. Nous dénonçons le remboursement de la taxe qui prive de moyens financiers une vraie politique de préservation de l'environnement. Les comportements de consommation ne changeront pas si une alternative de consommation n'est pas offerte. Inciter à moins utiliser la voiture nécessite d'améliorer la qualité et la rapidité de transports collectifs très peu chers voire même gratuits. Baisser la consommation de chauffage impose une politique de rénovation massive des bâtiments. A ce sujet, nous protestons contre l'incitation sous tendue à consommer de l'électricité du fait de sa non "inscription" à la taxe carbone, au lieu d'imposer de nouvelles normes de construction.

Offrir le choix de consommer autrement nécessite une politique environnementale, des plans de rénovation

massifs des habitats collectifs, de densification urbaine, de relocalisation de l'économie et de la production agricole, de transfert du trafic routier vers des modes plus respectueux de l'environnement, de réorientation des investissements vers les énergies renouvelables et les projets écologiquement soutenables, de protection et financement collectif des biens publics mondiaux tels que l'énergie, les forêts, la terre et l'eau...

Nous sommes opposés également à l'accroissement des injustices sociales liées à cette taxe qui frappe aveuglément : elle est mise en place tandis que régressent encore les impôts sur le revenu, le seul impôt payé par chacun selon ses possibilités. Les plus riches continueront de vivre comme avant, sans être pénalisés par la taxe.

L'apparente contradiction entre la nécessité d'une taxe élevée et l'impossibilité de pénaliser encore les plus démunis se résout par une politique fiscale plus juste s'appuyant sur une plus grande place à l'impôt

progressif sur le revenu, sans bouclier fiscal, et une baisse de la TVA qui frappe aveuglément et représente la moitié de rentrées fiscales. Soyons réalistes, le prix des matières premières fossiles en disparition ne pourra qu'augmenter en flèche. Cette augmentation des prix pourrait être anticipée, étalée par une taxe écologique d'un niveau très élevé qui s'insère dans une politique environnementale offrant le choix de consommer autrement, qui ne pénalise pas les plus démunis en leur attribuant gratuitement les produits de première nécessité.



Élections, embrouilles et petits arrangements entre amis en CR d'Aquitaine.

« *La démocratie est le plus mauvais système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire.* ».

Ce n'est pas pour faire plaisir à notre directeur général qui sans nul doute aime bien les citations (puisqu'il n'hésite pas à en agrémenter son blog) que nous avons choisi aujourd'hui de consacrer cette chronique à l'affirmation de Sir Winston Leonard Spencer-Churchill, l'amateur de cigares, prix Nobel de littérature, qui a fini sa brillante carrière comme premier ministre de sa gracieuse majesté, là bas, de l'autre revers de la manche.

Ce n'est pas non plus pour faire chic, pour se la jouer intello, pour se la péter culturel, mais tout simplement parce que nous en avons saisi enfin tout son sens, lors du comité d'entreprise exceptionnel du 03 novembre en Aquitaine et que nous aimerions vous le faire partager.

Au premier abord, nous pouvons être sûrs que cette citation restera totalement abscons pour le taliban moyen, opaque pour le clampin qui s'en tape, mystérieuse pour le curieux timide, dérangeante pour ceux qui portent aux nues le système démocratique mais aussi, nous l'espérons, lumineuse pour ceux qui prendront la peine de lire les lignes qui suivent.

Revenons au Comité d'Entreprise exceptionnel du 3 novembre 2009, qui réunissaient pour la première fois les nouveaux élus afin d'organiser une nouvelle gouvernance, une nouvelle répartition des postes à responsabilité. L'enjeu était simple, comment répartir équitablement le pouvoir décisionnel dans cette instance, sachant que les syndicats représentaient respectivement, 5 voix pour SUD, 3 voix pour la CFDT-UNSA, 2 voix pour FO et enfin, 3 voix pour la CGC ?

La réponse a été tout aussi simple. Une alliance de circonstance CFDT-UNSA-FO-CGC, forte de ses 8 voix, s'est octroyée tous les postes décisionnels, sans exception, en évinçant systématiquement les représentants SUD qui se proposaient à des prises de fonction, sous l'œil goguenard de la Direction.

C'est à la fois arithmétique et démocratique. Mais c'est aussi la plus mauvaise utilisation du système démocratique, c'est sa plus insidieuse facette. Par choix stratégique, par calcul politique, par avidité de pouvoir, les élus CFDT-

UNSA-FO-CGC ont nié le choix de plus du tiers du personnel, ont exercé une volonté farouche d'exclusion des élus SUD, quitte à devenir cumulards sans vergogne en postes et en pouvoirs. Pas de partage, pas d'échange, de l'ostracisme sans complexe.

L'ersatz de démocratie appliquée au comité d'entreprise avec l'exclusion des élus SUD des postes à responsabilité n'a pour objectif que de marginaliser notre syndicat en l'empêchant d'apparaître comme un acteur à part entière de la vie sociale de l'entreprise.

Où est l'intérêt du salarié dans cette manœuvre ? Nous ne le voyons pas.

Par contre la direction sort doublement bénéficiaire de cette affaire. En premier lieu, SUD est moins "visible" des salariés au travers du comité d'entreprise et surtout, absent du conseil d'administration. Ensuite, des syndicats censés défendre l'expression de tous les salariés, se discréditent en muselant le choix de plus de 33% d'entre eux.

Nos collègues ont donc choisi un syndicalisme de collaboration, pour ce faire, ils n'ont pas hésité à faire le ménage, afin d'éviter à nos dirigeants

trop de confrontation.

C'est cette méthode que nous subissons depuis la fusion. C'est cette méthode qui a permis à nos décideurs d'instiller peu à peu tout le recul social que les plus anciens d'entre nous ont pu constater mais que les jeunes ne peuvent pas appréhender. C'est cette méthode qui nous divise mais aussi nous différencie. C'est cette méthode qui permet à la direction d'imposer en négociation ce qu'elle veut, en lâchant quelques miettes, afin que certains puissent s'égosiller sur une victoire virtuelle.

Nous allons conclure comme nous avons commencé, par une citation et là on va se la péter grave. Nous choisirons un gars bien de chez nous, un Bordelais n'en déplaise à nos camarades limitrophes. Il s'agit de Montesquieu, qui on est sûr, en grand visionnaire, parlait ainsi de notre syndicat. « *Il a une réputation de libre et bel esprit qui font de lui plus un citoyen qu'un sujet.* »

Ho putain ça fait du bien même si c'est du n'importe quoi !



Des chiffres qui tuent

Sécu

déficit 20 mds € en 2009

30 mds € en 2010

exonérations de cotisations 30 mds € par an

forfait hospitalier de 18 à 20 €

aspirine remboursée à 15% contre 35% actuellement

7% des français n'ont pas de mutuelle complémentaire

Budget de la France

allègements fiscaux

2,4 mds € pour les restaurants

5 mds € de taxe professionnelle

2,5 ms € pour le remboursement du crédit impôt recherche

4,1 ms € de soutien à l'investissement

Elysée 2008, dépenser plus

budget de la Présidence de la République +18,5%

dépenses de fonctionnement +21,7%

garden party du 14 juillet 474.523€ soit +13,4%

déplacements +26,3%

dernier voyage du Président en Chine, 311 personnes,

3 Airbus, 1 Falcon 900, 1 Mystère médicalisé

Crédit Agricole se porte à nouveau au secours d'Emporiki

Emporiki nécessite un renforcement des fonds propres d'1 milliard d'€

Après celui de 850 millions début 2009

Pertes en 2008 :

500 millions d'€ et en 2009 : 570 millions

Bénéfices espérés en 2013 :

supérieurs à 250 millions d'€

Coefficient d'exploitation en 2008 : 87%

cible en 2013 : 50%

Climat

Concentration de CO₂+méthane+protoxyde azote

en 1960 = 280

en 2008 = 385

seuil critique = 450

préconisation = 350

cela nécessite une réduction des émissions de 40% d'ici 2020

et 95% en 2050 (par rapport à 1990)

d'après le GIEC (groupe d'experts internationaux sur le climat)

